

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et publicité:
Greffe municipal, 1446 Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

Lundi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 11 h 30
Mardi et mercredi :
14 h 30 - 17 h 30

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 19 avril 2026

Eglise de Giez	10 h 00	Culte. Cène. J. Charras-Sancho.
Eglise de Montagny	10 h 00	Culte couleurs Création. D. Fell.
Eglise de Ballaigues	10 h 00	Culte Connexion. A. Ledoux.
Temple de Vugelles	10 h 00	Culte. T. Woods.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8h30 à Baulmes



BAULMES
www.baulmes.ch

Nettoyage des bâtiments communaux

Comme chaque année, la Commune
**recherche des jeunes à partir de 16 ans
dont au moins un garçon
pour porter des affaires lourdes**

afin d'effectuer les nettoyages des bâtiments
communaux

**du 29 juin au 17 juillet 2026
de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 17 h 00**

En cas d'intérêt, merci d'adresser un courriel à info@
baulmes.ch d'ici le 1^{er} juin 2026.

La Municipalité

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2026

AVRIL
Mercredi 22.04 18h00 - 20h30
Entraînement
Mercredi 29.04 18h00 - 20h30
Entraînement
MAI
Mercredi 6.05 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 13.05 18h00 - 20h30
Entraînement
Mercredi 20.05 18h00 - 20h30
Entraînement
Mercredi 27.05 18h00 - 20h30
Tir militaire + TC avancé

JUIN

Mercredi 3.06 18h00 - 20h30
Entraînement
Mercredi 10.06 18h00 - 20h30
Entraînement
Mercredi 17.06 18h00 - 20h30
Entraînement
Mercredi 24.06 18h00 - 20h30
Entraînement

JUILLET

Mercredi 1.07 18h00 - 20h30
Entraîn. + tir des Aiguilles avancé
Vendredi 3.07 15h00 - 20h30
Tir des Aiguilles
Samedi 4.07 08h00 - 17h30
Tir des Aiguilles
Mercredi 8.07 17h00 - 20h30
Tir des Aiguilles
Vendredi 10.07 15h00 - 20h30
Tir des Aiguilles
Samedi 11.07 8h00 - 12h00
Tir des Aiguilles
Mercredi 15.07 18h00 - 20h30
Entraînement
Mercredi 22.07 18h00 - 20h30
Entraînement

AOÛT

Mercredi 12.08 18h00 - 20h30
Entraînement
Mercredi 19.08 18h00 - 20h30
Tir militaire
Mercredi 26.08 18h00 - 20h30
Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 2.09 17h30 - 20h00
Entraînement
Mercredi 9.09 17h30 - 20h00
Entraînement
Samedi 19.09 13h30 - 17h30
Entraînement
Samedi 26.09 13h30 - 17h30
Entraînement

OCTOBRE

Samedi 3.10 13h30 - 17h30
Entraînement
Samedi 10.10 13h30 - 17h30
Tir de clôture 300 m

29 juillet et 5 août: Stand fermé



**VUGELLES
LA MOTHE**

Législature 2026-2031

Convocation à la cérémonie d'installation des Autorités communales

Les citoyennes et citoyens de Vugelles-La Mothe au
bénéfice du droit de vote communal, désirant faire
partie du Conseil général (dès le 1^{er} juillet 2026) sont
convoqués en assemblée pour l'installation des Au-
torités communales pour la législature 2026-2031 le:

**lundi 20 avril 2026 à 19 h 30
à la salle du Conseil**

rue des Trois Fontaines 20, 1^{er} étage

L'ordre du jour sera le suivant:

(Par simplification le masculin se décline également pour
le féminin)

Première partie - Sous la présidence de M. le Préfet Fabrice De Icco:

1. Établissement de la liste de présence à l'entrée sur
la base du rôle des électeurs à jour;
2. Assermentation des membres du Conseil;
3. Assermentation des membres de la Municipalité;
4. Élection du président du Conseil;
5. Élection du secrétaire du Conseil;
6. Lecture et approbation du procès-verbal d'installa-
tion;
7. Message du Préfet.

Deuxième partie - Sous la présidence du pré- sident du Conseil nouvellement élu:

1. Élection du vice-président;
2. Élection des scrutateurs et de leurs suppléants;
3. Nomination des membres des commissions du
Conseil;

4. Nomination des délégués aux associations intercommunales et autres représentations;
5. Divers.

Le greffe municipal



L'ABERGEMENT

Stand de tir Tirs militaires

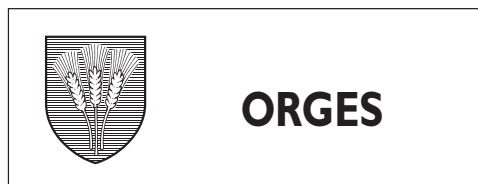
Samedi 18 avril 2026 de 9 h 00 à 16 h 00

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibleries aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport.

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



ORGES

Législature 2026-2031

Convocation à l'assermentation du Conseil général et de la Municipalité d'Orges

La Municipalité 2026-2031 et les électrices et électeurs jouissant des droits civiques en matière communale sont convoqués en assemblée constituante des autorités communales le:

mardi 21 avril 2026 à 19 h 30
à la grande salle du Battoir.

Sous la présidence de **M. le Préfet Fabrice De Icco**, l'ordre du jour sera le suivant:

1. Assermentation des membres du Conseil;
2. Assermentation des membres de la Municipalité;
3. Élection du président du Conseil;
4. Élection du secrétaire du Conseil;
5. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation;
6. Message du Préfet;
7. **Sous la présidence du président du Conseil nouvellement élu**
8. Élection du vice-président;
9. Élection des scrutateurs et de leurs suppléants;
10. Élection des membres des commissions du Conseil;
11. Élection des délégations aux associations intercommunales et autres représentations;
12. Divers.

Les personnes motivées à faire partie de ces différents postes auront l'amabilité de s'annoncer avant l'assemblée à la secrétaire (024 445 13 12 - greffe@orges.ch). Merci d'avance de votre intérêt pour la vie de notre communauté.

Sur décision du Conseil général lors la séance du 04.10.2023, nous vous rappelons que le seul enregistrement officiel autorisé lors des séances est celui de la secrétaire du Conseil général.

Nous comptons sur votre présence nombreuse et vous adressons nos salutations les meilleures.

Le bureau du Conseil général

L'AGENCERIE
CRÉATION DE CUISINE | DESIGN D'INTÉRIEUR

**CRÉONS ENSEMBLE
VOTRE AGENCEMENT**

www.l-agencerie.ch
+41 76 262 1443

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

RENCONTRE DE VIEUX TRACTEURS

INSCRIPTIONS
TRACTEUR & SOUPER
DÉLAI D'INSCR. 19.04

NOUS CHERCHONS
DES BÉNÉVOLES

**Les vieux tracteurs
du Nord**
1443 CHAMPVENT
1er au 3 mai 2026

TOMBOLA
1^{ER} PRIX UN TRACTEUR À GAGNER

50 ANS
DU CARROUSEL DE TRAITE

→ **VENDREDI 1^{ER} MAI**
Souper avec concert de Brice
Salade mêlée · pâté en croûte
Jambon à la braise · frites
Glace de la Ferme
Sur inscription · CHF 50.- / personne

→ **SAMEDI 2 MAI**
9h Arrivée des tracteurs
22h Concert gratuit **des Sales Gosses**

→ **DIMANCHE 3 MAI**
10h Cortège des tracteurs
11h Fanfare Alliance Baulmes-Champvent

→ **TOUT LE WEEK-END**
Restauration chaude · Bar et tonnelle
Visite de la traite des vaches
Château gonflable

**ENTRÉE ET INSCRIPTION
DES TRACTEURS GRATUITES**

ENTRÉE GRATUITE

WWW.LESVIEUXTRACTEURSDUNORD.CH

ROVERO ASSOCIÉS SA
ECO PLAQUETTES
Fabien Transports
BLAVIGNAC La passion du vin
LA CANTINE AVEC UN K
ENTREPRISE RANDIN Rances 079 342 24 86
D'ENSILAGE MARTINET Valseboof 079 604 81 31
Kuffertgri Atelier mécanique et viticole

CHAMPVENT ESSERT - VILLARS

La Société de Couture

avise la population que
les dames se feront un plaisir
de passer à domicile les:

**lundi 27, mardi 28 et
mercredi 29 avril 2026**

pour récolter les dons
en faveur de la vente
du dimanche 3 mai 2026

Ou possibilité de déposer
vos dons au bâtiment communal
**le jeudi et vendredi
dès le 23 avril 2026**

Les Dames de la Société de Couture

DANIKA

★ COIFFURE ★

*Sur rendez-vous
Possibilité de vous véhiculer*

Route d'Yverdon 5
1445 VUITEBŒUF
079 220 62 33

**Votre spécialiste
en coloration végétale**

www.danikacoiffure.ch

BAULMES, NOUVELLE SAISON CULTURELLE



CHABADA

Groupe vocal
16 chanteuses et
chanteurs passionnés



CHANSONS
FRANÇAISES
A CAPELLA

**DIM 26
AVRIL 2026** Début 17h00
Portes 15h30

+ Billetterie: monbillet.ch/tcb
Infos: 024 543 00 74
Bar et petite restauration sur place | placement libre

Rue de Hôtel-de-Ville 9, 1446 Baulmes | info@tcb.ch | vente de billets au bureau communal de Baulmes



VOL À LA TIRE

Sans porte-monnaie,
inutile de remplir son caddie...



- Surveillez vos VALEURS!
- Signalez tout COMPORTEMENT SUSPECT au 117!

Votre Police

VOL À L'ASTUCE

Le PREMIER vous distrait,
le SECOND vous détousse...



- Surveillez vos VALEURS!
- Signalez tout COMPORTEMENT SUSPECT au 117!

Votre Police

VOL À L'ASTUCE

Le PREMIER vous distrait,
le SECOND vous détousse...



- Surveillez vos VALEURS!
- Signalez tout COMPORTEMENT SUSPECT au 117!

Votre Police

Guide de sécurité pour la baignade en lacs et rivières

Se baigner dans les lacs et rivières est agréable mais comporte des risques de noyade. Il faut donc faire preuve de prudence.

Les lacs, rivières et autres points d'eau peuvent être dangereux. Même si des maîtres-nageuses et maîtres-nageurs sont souvent présents, le danger de noyade existe. Selon le Bureau de prévention des accidents (BPA), environ vingt personnes se noient en eaux libres chaque année.

Quels conseils de sécurité suivre si je veux me baigner ?

Avant de plonger dans l'eau, il y a plusieurs conseils de sécurité à garder en tête.

Ainsi, n'allez pas nager dans l'eau si :

- Vous ressentez de la fatigue.
- Vous avez consommé de l'alcool et/ou des drogues.
- Vous avez le ventre vide ou au contraire trop plein.

Quels conseils de sécurité dois-je suivre avant de me baigner ?

- Informez quelqu'un avant d'aller nager.
- Habituez progressivement votre corps à la température de l'eau, surtout après avoir pris un bain de soleil.
- Près des lacs, restez proche de la rive pour éviter les courants forts.
- Avant de nager dans un courant, évaluez sa force pour éviter d'être emportée et emporté.

À quoi d'autres faire attention ?

- N'utilisez pas de matelas pneumatiques ou d'objets gonflables en eau profonde. Ils ne sont pas sécurisés pour cela.
- Portez un gilet de sauvetage sur les bateaux.
- Lorsque vous faites du surf ou du paddle, attachez votre planche à votre cheville et portez un gilet de sauvetage. Ce dernier est obligatoire passé les 300 m de la rive.

Comment assurer la sécurité des enfants près de l'eau ?

Les enfants sont particulièrement à risque près de l'eau. Elles et ils peuvent se noyer dans très peu d'eau et doivent tout le temps être sous surveillance.

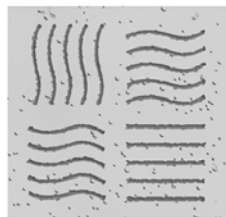
Pour protéger les enfants qui ne savent pas nager :

- Utilisez des dispositifs de flottaison. Des bouées sont disponibles gratuitement dans toute la Suisse.
- Les brassards et gilets offrent une sécurité limitée et les bouées risquent de se retourner. Ces dispositifs pourraient également s'accrocher dans des obstacles. Pour que l'enfant ne soit pas entraîné ou entraîné sous l'eau, évitez de les accrocher directement à l'enfant.
- Les dispositifs avec un mécanisme de détachement rapide sont recommandés.
- Vérifiez régulièrement l'état de l'équipement pour éviter les risques de crevaison.
- Apprenez à nager aux enfants dès que possible et sensibilisez-les aux dangers de l'eau.

Source: votrepolice.ch

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



• Massages...

- relaxant
- ayurvédique
- neuro-musculaire
- aux pierres chaudes

• Coaching

• Thérapie Polarity

- Questions sociales
- renseignements, conseils, etc.

Audrey Roncière

Masseuse, animatrice en atelier créatif et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach, thérapeute Polarity et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignierolle

La troupe Les copains d'abord présente son traditionnel repas-spectacle

C'EST PAS L'ENVIE QUI MANQUE

Une comédie de René Burnol

Vendredi 24 et samedi 25 avril 2026
dès 18h45 à la Grande Salle de Champvent



Apéritif - Entrée -
Lasagnes - Salade
Dessert

Adultes : CHF 45.-
Enfants jusqu'à 10 ans
CHF 2.- /année d'âge

Réservation au 079 262 13 07 jusqu'au 19 avril 2026